

Département de **Meurthe-et-Moselle**
Arrondissement de **TOUL**
Canton de **DOMEVRE EN HAYE**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
28 juin 2012**

Date de convocation

Le 20 juin 2012

Date d'affichage

Le 29 juin 2012

Nombre de conseillers
en exercice

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 11

Secrétaire de Séance :
Roda BOUNACEUR

L'an deux mil douze, le vingt-huit juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : M MORENVILLIER Philippe, Mmes BOUGUERDJ Marie-José, POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, DEVILLE Sandrine, MM ARMAND Thierry, PIAT Francis, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, HOUIN Thomas.

Absents excusés : MM OUDOT Jean-Marc (Procuration à M PIAT Francis), LECLERC Luc, MONTEIL Marc

**Délibération
N° 35 - 2012**

OBJET : TRANSMISSION DES ACTES

Vu la loi n° 2004/809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n° 2005-324 du 7 avril 2005 relatif à la transmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2131-1, L 3131-1 et L 4141-1 ;

Les collectivités territoriales ont été sollicitées par l'Etat pour que les actes administratifs soumis au contrôle de la légalité soient désormais transmis par voie électronique en remplacement de la forme papier.

Considérant que la commune de Velaine-en-Haye souhaite s'engager dans la dématérialisation de la transmission de ses actes soumis au contrôle de légalité à la préfecture,

Une convention entre la commune de Velaine-en-Haye et l'Etat devra être signée et comprendre la référence du dispositif homologué qui prévoit notamment :

- La nature et les caractéristiques des actes transmis par la voie électronique,
- Les engagements respectifs de la commune de Velaine-en-Haye et du Préfet pour l'organisation et le fonctionnement de la télétransmission,
- La possibilité le cas échéant, pour la commune de Velaine-en-Haye, de renoncer à la transmission et les modalités de cette renonciation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise la procédure de télétransmission des actes au contrôle de légalité ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la préfecture de Meurthe et Moselle, représentant l'Etat à cet effet ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de souscription entre la commune de Velaine-en-Haye et un opérateur homologué par le Ministère de l'Intérieur dit « tiers de confiance » pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

Pour copie conforme

Le Maire,
Ph. MORENVILLIER

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VELAIN EN HAYE' and '10000 VELAIN EN HAYE'.

Département de **Meurthe-et-Moselle**
Arrondissement de **TOUL**
Canton de **DOMEVRE EN HAYE**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
28 juin 2012**

Date de convocation

Le 20 juin 2012

Date d'affichage

Le 29 juin 2012

Nombre de conseillers
en exercice

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 11

Secrétaire de Séance :
Roda BOUNACEUR

L'an deux mil douze, le vingt-huit juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : M MORENVILLIER Philippe, Mmes BOUGUERDJ Marie-José, POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, DEVILLE Sandrine, MM ARMAND Thierry, PIAT Francis, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, HOUIN Thomas.

Absents excusés : MM OUDOT Jean-Marc (Procuration à M PIAT Francis), LECLERC Luc, MONTEIL Marc

**Délibération
N° 36 - 2012**

OBJET : AVENANT N°1

Par délibération du 21 mai 2012, le Conseil Municipal a attribué le marché de réalisation des travaux d'extension et de rénovation de l'accueil périscolaire pour

Lot	Entreprise Retenue	Offre de Base HT
1 Gros Œuvre	ABM Velaine en Haye	106 937,85€
4 Doublages-Plâtrerie-Faux-Plafonds	Valette SARL Toul	37 839,94€
6 Electricité-courants faibles	Setea Heillecourt	35 500,00€
7 plomberie sanitaire, chauffage, VMC	L'Héritier Void Vacon	55 611,67€

Suite à la nécessité de réaliser des travaux complémentaires non prévus dans le marché initial, la commission d'appel d'offre s'est réunie le 30 mai 2012.

Il convient donc de passer un avenant au marché concernant les travaux d'extension et de rénovation de l'accueil périscolaire pour un montant de 23 929,83 € HT soit un dépassement de 6,33 % du montant des marchés.

Ces travaux complémentaires sont motivés par l'aménagement de la laverie / office et la création d'une terrasse.

Lot	Entreprise Retenue	Avenant HT
1 Gros Œuvre	ABM Velaine en Haye	16 486,70 €
4 Doublages-Plâtrerie-Faux-Plafonds	Valette SARL Toul	338 ,90 €
6 Electricité-courants faibles	Setea Heillecourt	3 930,16 €
7 plomberie sanitaire, chauffage, VMC	L'Héritier Void Vacon	3 174,07 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant pour les lots N°1 « Gros Œuvre » - 4 « Doublages Platerie Faux-plafonds » - 6 « Electricité courants faibles » et 7 « Plomberie sanitaire, chauffage, VMC » concernant les travaux supplémentaires non inscrits au marché initial.

Pour copie conforme

Le Maire,
Ph. MORENVILLIER



SOUS-PREFECTURE
DE TUL
- 4 JUL. 2012
ARRIVEE

Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de TOUL
Canton de DOMEVRE EN HAYE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
28 juin 2012**

Date de convocation

Le 20 juin 2012

Date d'affichage

Le 29 juin 2012

Nombre de conseillers
en exercice

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 11

Secrétaire de Séance :
Roda BOUNACEUR

L'an deux mil douze, le vingt-huit juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : M MORENVILLIER Philippe, Mmes BOUGUERDJ Marie-José, POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, DEVILLE Sandrine, MM ARMAND Thierry, PIAT Francis, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, HOUIN Thomas.

Absents excusés : MM OUDOT Jean-Marc (Procuration à M PIAT Francis), LECLERC Luc, MONTEIL Marc

**Délibération
N° 37 - 2012**

OBJET : TRANSFERT DE CREDIT

Suite à l'avenant concernant les travaux de rénovation et d'extension de l'accueil périscolaire, Monsieur le Maire propose le transfert des crédits suivants sur le BP 2012, que le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité :

Transfert d'une somme de 10 000.00 € de l'article 21532 « Réseaux d'assainissement » opération N°053 (Bassin de dépollution) à l'article 2313 « Constructions » opération N°051 (Cantine).

Pour copie conforme

Le Maire,
Ph. MORENVILLIER



Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de TOUL
Canton de DOMEVRE EN HAYE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
28 juin 2012**

Date de convocation

Le 20 juin 2012

Date d'affichage

Le 29 juin 2012

Nombre de conseillers
en exercice

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 11

Secrétaire de Séance :
Roda BOUNACEUR

L'an deux mil douze, le vingt-huit juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : M MORENVILLIER Philippe, Mmes BOUGUERDJ Marie-José, POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, DEVILLE Sandrine, MM ARMAND Thierry, PIAT Francis, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, HOUIN Thomas.

Absents excusés : MM OUDOT Jean-Marc (Procuration à M PIAT Francis), LECLERC Luc, MONTEIL Marc

**Délibération
N° 38 - 2012**

**OBJET : OUVERTURE ET TRANSFERT DE CREDIT
CENTRE MULTI ACCUEIL**

La Trésorerie Toul Collectivité nous informe que les crédits concernant la vente du terrain pour le Centre Multi Accueil sont ouverts en recettes d'investissement au compte 2111 « Terrains nus », or ce compte ne peut pas être utilisé pour enregistrer des ventes de terrain. Il convient donc de transférer la somme de 100 000 € au chapitre 024 « Produits de cessions » et d'ouvrir les crédits nécessaires.

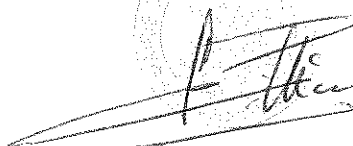
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le transfert et l'ouverture de crédit pour un montant de 100 000,00 € de l'article 2111 « Terrains nus » au Chapitre 024 « Produits de cessions ».

Les crédits concernés seront inscrits au budget primitif 2012.

MAIRIE
DE TOUL
- 4 JUIN 2012

Pour copie conforme

Le Maire,
Ph. MORENVILLIER



Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de TOUL
Canton de DOMEVRE EN HAYE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
28 juin 2012**

Date de convocation

Le 20 juin 2012

Date d'affichage

Le 29 juin 2012

Nombre de conseillers

en exercice

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 11

Secrétaire de Séance :

Roda BOUNACEUR

L'an deux mil douze, le vingt-huit juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : M MORENVILLIER Philippe, Mmes BOUGUERDJ Marie-José, POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, DEVILLE Sandrine, MM ARMAND Thierry, PIAT Francis, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, HOUIN Thomas.

Absents excusés : MM OUDOT Jean-Marc (Procuration à M PIAT Francis), LECLERC Luc, MONTEIL Marc

**Délibération
N° 39 - 2012**

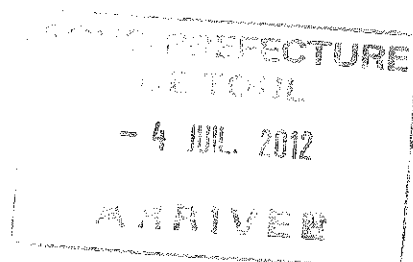
OBJET : TRAVAUX D'EXPLOITATION 2012

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de valider les travaux d'exploitation suivants gérés par l'Office National des Forêts concernant les parcelles 14 - 15 - 16 - 17 - 18 (devis n° 12-866515-00016454 / 16729):

- Cloisonnement d'exploitation – 1 196,22 € HT – Fonctionnement
- Dégagement manuel des régénérations naturelles – 11 667,65 € HT – Investissement

Pour un coût total de 12 863,87 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré, décide à l'unanimité de valider le programme de travaux ONF pour 2012.



Pour copie conforme

Le Maire,
Ph. MORENVILLIER

Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de TOUL
Canton de DOMEVRE EN HAYE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
28 juin 2012**

Date de convocation

Le 20 juin 2012

Date d'affichage

Le 29 juin 2012

Nombre de conseillers

en exercice

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 11

Secrétaire de Séance :

Roda BOUNACEUR

L'an deux mil douze, le vingt-huit juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : M MORENVILLIER Philippe, Mmes BOUGUERDJ Marie-José, POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, DEVILLE Sandrine, MM ARMAND Thierry, PIAT Francis, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, HOUIN Thomas.

Absents excusés : MM OUDOT Jean-Marc (Procuration à M PIAT Francis), LECLERC Luc, MONTEIL Marc

**Délibération
N° 40 - 2012**

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que le comité des fêtes l'a sollicité pour une subvention exceptionnelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde une subvention exceptionnelle de 540 € au comité des fêtes de Velaine en Haye.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2012 à l'article 6574 « Subventions de fonctionnement aux associations et autres ».

Pour copie conforme

Le Maire,
Ph. MORENVILLIER



Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de TOUL
Canton de DOMEVRE EN HAYE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
28 juin 2012**

Date de convocation

Le 20 juin 2012

Date d'affichage

Le 29 juin 2012

Nombre de conseillers

en exercice

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 11

Secrétaire de Séance :

Roda BOUNACEUR

L'an deux mil douze, le vingt-huit juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : M MORENVILLIER Philippe, Mmes BOUGUERDJ Marie-José, POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, DEVILLE Sandrine, MM ARMAND Thierry, PIAT Francis, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, HOUIN Thomas.

Absents excusés : MM OUDOT Jean-Marc (Procuration à M PIAT Francis), LECLERC Luc, MONTEIL Marc

Délibération
N° 41 - 2012

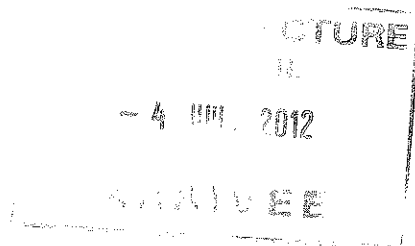
OBJET : CADEAU FIN D'ANNEE - ECOLE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que deux enfants de CM2 n'ont pas pu bénéficier du baptême de l'air en hélicoptère proposé par l'école élémentaire à l'occasion de leur entrée au collège.

Il propose au Conseil Municipal d'offrir à chacun de ces deux élèves une carte cadeau d'une valeur de 20 euros valable dans les magasins Auchan.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le Maire.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2012 à l'article 6714 « Bourses et prix ».



Pour copie conforme

Le Maire,
Ph. MORENVILLIER

Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de TOUL
Canton de DOMEVRE EN HAYE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
28 juin 2012

Date de convocation

Le 20 juin 2012

Date d'affichage

Le 29 juin 2012

Nombre de conseillers

en exercice

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 11

Secrétaire de Séance :

Roda BOUNACEUR

L'an deux mil douze, le vingt-huit juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : M MORENVILLIER Philippe, Mmes BOUGUERDJ Marie-José, POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, DEVILLE Sandrine, MM ARMAND Thierry, PIAT Francis, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, HOUIN Thomas.

Absents excusés : MM OUDOT Jean-Marc (Procuration à M PIAT Francis), LECLERC Luc, MONTEIL Marc

Délibération
N° 42 - 2012

OBJET : ETUDE DIRIGEE

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Bulletin Officiel de l'Education Nationale n° 31 du 2 septembre 2010 définissant « les taux de rémunération des heures supplémentaires effectuées par certains enseignants pour le compte des collectivités territoriales » ;

Considérant la demande de l'école primaire Géo condé pour la mise en place d'une étude surveillée destinée aux enfants des classes primaires et permettre à ces deniers d'effectuer leurs devoirs régulièrement sous la surveillance d'un enseignant,

Considérant qu'une enquête a été réalisée auprès des parents et qu'il en ressort que 33 élèves sont susceptibles de fréquenter l'étude surveillée le lundi soir et 28 le jeudi,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'instaurer un service d'étude surveillée à l'attention des élèves de l'école primaire Géo Condé, du CE1 au CM2, pour la rentrée scolaire 2012 - 2013.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- fixer le montant de la participation des familles à 2.00 € par enfant et par séance. Le paiement de la cotisation trimestrielle doit être réglé au début de chaque trimestre par chèque à l'ordre du Trésor Public. Aucun remboursement de cotisation ne sera fait après le paiement du trimestre.

- prendre en charge le reliquat dû aux enseignants concernés soit quatre fois 1 heure et quart par semaine pour l'année scolaire 2012-2013.
- retenir les candidatures suivantes :
Mme BRIAND Fabienne, Professeur des écoles, pour 1 heure et quart le lundi de 16h30 à 17h45

Mme OLMETA Annick, Professeur des écoles, pour 1 heure et quart le lundi de 16h30 à 17h45

M. DUVAL Laurent, Professeur des écoles, pour 1 heure et quart le jeudi de 16h30 à 17h45

Mme POIRIER Marie-Christine, Professeur des écoles Hors classe, pour 1 heure et quart le jeudi de 16h30 à 17h45.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2012 à l'article 6413 «Personnel non titulaire ».

Pour copie conforme

Le Maire,
Ph. MORENVILLIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ph. Morenvillier', is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE' at the top and 'PH. MORENVILLIER' at the bottom, with a central emblem.A rectangular stamp with a double-line border, tilted at an angle. The text inside the stamp reads 'SOUS-PREFECTURE DE TOUL' on the top line, '- 4 JUL. 2012' on the second line, and 'ARRIVEE' on the bottom line.